



Déclaration liminaire du SNUipp-FSU Conseil Départemental de Formation du 27 juin 2012



Récemment, le ministère a publié un rapport, caché par le précédent gouvernement, sur l'évaluation de la politique de formation continue des enseignants durant la décennie 2000. De ce dernier, il ressort que **l'offre de formation actuelle répond davantage aux injonctions institutionnelles qu'aux besoins réels des enseignants**. Le « *Comment mettre en œuvre les réformes ?* » a progressivement pris le pas sur le « *Comment actualiser les connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques des enseignants pour conduire leurs élèves vers la réussite* ».

Ce dévoiement d'objectif ne va pas dans le sens des circulaires organisant la formation continue de la fin des années 90. Il y est effectivement précisé que la politique de formation continue doit d'abord contribuer à l'amélioration des pratiques pédagogiques, permettre à tous les personnels d'approfondir leurs connaissances et d'améliorer leurs compétences professionnelles.

Dans le cadre d'une gestion de classe plus complexe (gestion de conflits, traitement de la remise en cause du rapport aux savoirs, émergence d'autres sources de savoirs en dehors du milieu scolaire), de nouvelles compétences et de nouveaux comportements professionnels sont demandés aux enseignants. Les modalités de formation mises en œuvre répondent insuffisamment aux attentes de notre profession.

La formation continue est perçue comme une information descendante où la dimension participative est peu ressentie par la profession. L'enjeu est donc de corriger cette inadéquation entre offres et attentes en permettant aux personnels d'exprimer leurs besoins. Parallèlement, il est urgent d'allouer à la formation des moyens conséquents pour qu'elle soit amplifiée et puisse être pleinement réalisée. Cela passe par la création de brigades de formation continue, condition indispensable à des programmations réalistes. Une des autres conditions étant que la brigade de remplacement soit suffisante pour assumer partout et quotidiennement sa mission.

Les conclusions de ce rapport trouvent un écho dans notre département où le nombre de jours de stages proposés a été considérablement réduit ses deux dernières années en passant de 236 en 2010-2011 à 149 cette année. Malgré cette réduction du volume global proposé, de nombreux stages ont dû être annulés faute de remplaçants disponibles. Parallèlement, les contenus des formations se concentrent sur les priorités nationales et départementales et écartent de nombreux collègues de la formation continue, pourtant nécessaire à l'évolution

de notre métier, puisque la majorité de stages s'adresse à un public ciblé (zone géographique, écoles, niveau d'enseignement donnés).

Pour la prochaine année scolaire, au regard du compte rendu du conseil de formation du 18 janvier 2012, l'administration envisage de développer les formations ouvertes à distance (FOAD). Le développement des technologies de l'information et de la communication changent le rapport au temps et à l'espace mais ne doivent pas se concrétiser par une individualisation croissante de l'acte de formation. La formation continue doit rester une partie intégrante de notre métier et de notre temps de travail.

Si le dispositif FOAD permet l'apport d'éléments via les nouvelles technologies, ces derniers ne doivent pas remplacer une formation présentielle et collective. La formation continue est un acte collectif qui nécessite des mises en débats, des apports théoriques, des expérimentations, des reformulations et des constructions collectives. C'est d'ailleurs ce que propose le SNUipp chaque année à travers son Université d'automne où, durant trois jours, 500 enseignants participent aux conférences de 40 chercheurs qui viennent présenter l'état de leurs recherches et débattre avec la profession.